

PROCES VERBAL

Mairie FRANGY EN BRESSE

Le Conseil Municipal s'est réuni, le **jeudi 20 mars 2026** à 20 h 00 sous la présidence de Rémi LALLEMENT, Maire.

Secrétaire de séance : NICOLAS Nathalie

Présents : LALLEMENT Rémi, BARAULT Yolande, MEUNIER Justin, PERNIN Christine, VUILLOT Dominique, BUGUET Michel, NICOLAS Nathalie, COURTIN Laurent, PERNOT Magali, BONIN Jean-Christophe, BOURGEOIS Karine, BUATOIS Hervé, BOROT Clément, ROUSSELOT-EMART Mathilde et MAGNIN Nicolas

Le Conseil Municipal :

- Désigne un secrétaire de séance,
- Approuve à l'unanimité le procès-verbal du précédent conseil en date du 12 mars 2026,
- Procède à l'élection du Maire, Rémi LALLEMENT, seul candidat, élue par 13 voix et deux bulletins blancs,
- Vote le nombre d'adjoints à 3 : 2 voix pour 1 Adjoint, 1 voix pour 2 adjoints, 10 voix pour 3 adjoints, 1 voix pour 4 Adjoints et 1 bulletin blanc,
- Elit le 1^{er} adjoint, Yolande BARAULT, par 6 voix, 6 bulletins nuls et trois bulletins blancs,
- Elit le 2^{ème} adjoint, MEUNIER Justin, par 6 voix, 6 bulletins nuls et trois bulletins blancs,
- Elit le 3^{ème} adjoint, PERNIN Christine, par 6 voix, 6 bulletins nuls et trois bulletins blancs,
- Prend acte de l'allocation de l'indemnité de fonction du Maire, soit 44.3 % de l'indice 1027 au Maire,
- Décide d'allouer les indemnités de fonctions comme suit :
 - 7.05 % de l'indice 1027 au 1^{er} adjoint soit 250 euros mensuel
 - 2.82 % de l'indice 1027 aux 2^{ème} et 3^{ème} adjoint soit 100 euros mensuel
- Délégué Madame BARAULT Yolande, 1^{er} adjoint, à la gestion du personnel et du suivi administratif, Monsieur MEUNIER Justin, 2^{ème} adjoint, à la gestion de la voirie et des bâtiments et Madame PERNIN Christine, 3^{ème} adjoint, à la gestion de l'environnement,
- Délégué à la Communauté de Communes Bresse Revermont 71, dans l'ordre du tableau, le Maire, LALLEMENT Rémi et le 1^{er} adjoint, BARAULT Yolande.
- Désigne les délégués aux différents syndicats,
- Répartit dans les différentes commissions communales l'ensemble des conseillers,
- Désigne les membres du conseil municipal au CCAS,
- Lecture de la charte de l'Elu local,
- Fixe la prochaine réunion de conseil au vendredi 10 avril à 20H00.

La Secrétaire

